

Inspection & Exploitants **EN ACTION(S)**

Pollutions et risques en réduction

Action n° 28 – Septembre 2020

Garage Maury à Niort (79)

Retour sur la gestion du site d'installation d'entreposage de véhicules hors d'usage

Depuis 2010, l'inspection a réalisé de nombreuses inspections sur ce site pour constater des écarts à la réglementation qui nous ont conduit à dresser des procès verbaux d'infraction et engager des sanctions administratives.

A savoir :

- un arrêté de mise en demeure de procéder à l'évacuation des déchets et de régulariser la situation administrative le 11 septembre 2014 ;
- un arrêté préfectoral du 8 juillet 2019 rendant le Garage Maury, redevable d'une astreinte administrative journalière pour l'exploitation sans les autorisations nécessaires, d'installations de stockage de déchets dangereux et de regroupement et démontage de véhicules hors d'usage à NIORT, proposé suite à l'incendie survenu le 4 janvier 2019



Environ 40 VHU brûlés – le site compte près de 240 VHU

- un arrêté du 14 novembre 2019 portant liquidation partielle de l'astreinte administrative notifiée par l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2019 (6000€)
- un rapport le 20 mai 2020 proposant la suppression, des travaux d'office et d'occupation du terrain (après démarche auprès de 2 entreprises agréées et autorisées)
- un arrêté du 3 août 2020 portant suppression des installations, exécution des travaux d'office et occupation temporaire du terrain, suite à un nouveau sinistre le 16 mai 2020

DREAL Nouvelle-Aquitaine

rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 55 63 63



Visite du 2/09/2020 avec les différentes parties, préalable aux travaux (état des lieux).

Le site est dans un état déplorable. L'exploitant a fait intervenir une société non agréée qui a empilé les VHU pour récupérer les pots catalytiques et n'a pas produit de justificatifs sur les VHU et déchets emportés.

Visite du 14/09/2020 : tous les VHU ont été évacués par une entreprise extérieure et la clôture de l'astreinte (env 37000€) est proposée au préfet.

La liste des VHU a été établie. Il reste à déterminer la situation administrative et les propriétaires pour soit détruire, soit leur écrire et détruire.

En conclusion, après une action soutenue de l'inspection : 6 ans de procédures, 5 actes administratifs, 1 audition, 1 procès-verbal de délit, 9 visites d'inspection le site illégal d'entreposage de VHU, au sein d'une zone industrielle, en zone de captage eau potable à Niort est supprimé.

Le site en 2014 (240 VHU)



Le site le 14 septembre 2020



DREAL Nouvelle-Aquitaine

rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 55 63 63



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE